

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATIONS	OBJET	VOTE
N°01	Indemnités des Élus	Unanimité (11 voix)
N°02	Désignation des représentants au PARC (Parc Naturel des Baronnies Provençales)	Unanimité (11 voix)
N°03	Désignation Référents « Obligations Légales de Débroussaillage » auprès du PARC.	Unanimité (11 voix)
N°04	Désignation du correspondant Défense	Unanimité (11 voix)
N°05	Désignation du représentant Sécurité & Secours	Unanimité (11 voix)
N°06	Désignation des Membres de la Commission de contrôle des Listes électorales	Unanimité (11 voix)
N° 07	Convention de gestion Signalisation d'Information Locale (SIL) avec la CCBDP	Unanimité (11 voix)

Le compte rendu intégral sera consultable après son approbation lors du prochain conseil municipal en mairie et sur le site internet www.beauvoisin-drome.fr

Fait à Beauvoisin le 03.04.2026

Affiché pour être porté à la connaissance du public le 03.04.2026

Christian THIRIOT, Maire

